Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 7

Artikel: Agglomération lausannoise : politique communale

Autor: L.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il est vrai qu'à tous les échelons il est plus facile de suivre les ornières du passé que de tenter de tracer les voies de l'avenir.

La transformation la plus importante que l'on observe dans le bâtiment, transformation due à l'adoption de techniques nouvelles comme à l'ampleur des programmes de construction, c'est l'obligation, à tous les échelons, du travail en équipe, du travail collectif.

Rien de grand ne peut se concevoir aujourd'hui sans une collaboration constante entre les architectes, les ingénieurs, les bureaux d'études des entreprises, les services techniques des usines.

Rien de grand ne peut se réaliser sans un plan de travail précis, une coordination permanente, auxquels tous doivent prêter la main. Le travail et la responsabilité individuels subsistent, bien sûr, mais dans le cadre d'une équipe où chacun joue son rôle et participe à l'œuvre commune.

La complexité du problème ne permet plus à un homme seul de le connaître et de le maîtriser. Et ce travail d'équipe obligatoire, exigé par l'industrialisation progressive de la construction, c'est sûrement la révolution la plus profonde des métiers du bâtiment depuis toujours. Ceci m'amène tout naturellement à une comparaison qui me servira de conclusion.

Passant du problème technique à celui de la propriété foncière et de la finance, on constate une évolution parallèle du problème.

Il y a cinquante ans, la presque totalité des bâtiments locatifs était propriété de particuliers. Avec l'évolution actuelle, la dimension toujours croissante des bâtiments qui est l'expression de besoins croissants, la propriété du logement est de moins en moins l'apanage du propriétaire privé, et de plus en plus celui du capital collectif. Les grandes réalisations se font aujourd'hui pour le compte de fondations publiques, de caisses de retraite ou d'assurances, de fonds de placement, de coopératives d'habitation.

C'est ainsi que vous jouez, Messieurs, vous qui êtes assemblés ici aujourd'hui, votre rôle essentiel dans l'édification de nos villes de demain.

Agglomération lausannoise: Politique communale

Il est souvent question d'agglomération, notamment de l'agglomération lausannoise. Qu'est-ce au juste? L'ensemble de la ville avec ses faubourgs; c'est bien la définition qu'on en donne habituellement. Il s'agit finalement d'une notion qui n'a rien de très rigide et doit se manier avec souplesse. Il n'en reste pas moins que la statistique fédérale, contrainte de préparer ses tableaux sur la base de critères relativement précis n'a pas manqué de poser quelques règles en la matière. Diverses conditions doivent être remplies pour pouvoir incorporer une commune à une agglomération dite urbaine. Il faut une activité professionnelle comportant moins de 20% d'agriculteurs, qu'un tiers au moins de la population active travaille en ville ou dans une commune de l'agglomération et enfin qu'il y ait une continuité des constructions. En tenant compte uniquement de ces dernières conditions, il est facile de mesurer aujourd'hui l'étendue de l'agglomération lausannoise.

Ainsi, on n'a pu parler d'agglomération que le jour où Lausanne ne se trouvait plus isolée mais formait avec les localités périphériques une nouvelle entité. C'est ainsi qu'en 1930 l'agglomération ne comptait que quatre communes (Lausanne, Pully, Prilly, Renens); en 1950 il y en avait six et en 1960 ce sont seize communes qui forment l'agglomération: Lausanne, Belmont, Crissier, Epalinges, Jouxtens, Le Mont, Paudex, Prilly, Pully, Renens, Romanel, Lutry, Bussigny, Chavannes, Ecublens, Saint-Sulpice.

Cela fait au total quelque 200 000 habitants – sur une population du canton de 480 000 habitants – groupés dans un quadrilatère dont la base s'appuyant sur le lac a quelque 12 km. de longueur et la hauteur environ 6 km. La localité la plus à l'ouest est Saint-Sulpice et celle située le plus à l'est Lutry, alors que le nord est formé des communes de Romanel, du Mont et d'Epalinges.

Constituant la partie principale de ce rectangle, Lausanne a une population de 134 000 habitants.

Si l'on considère quelques grandes agglomérations urbaines de notre pays et leur évolution démographique de 1941 à 1963, on constate qu'en chiffres proportionnels Genève vient certes en tête avec 92%, mais que l'agglomération lausannoise suit de près avec 86%, passant avant Zurich qui enregistre 81%. D'autres statistiques permettent encore de constater que durant ces quatre dernières années, l'agglomération lausannoise accuse proportionnellement la plus forte progression des villes: agglomérations lausannoise 12%, genevoise 10% contre 6-7% à Bâle, Berne et Zurich. Lausanne se distingue.

(Feuille d'Avis de Lausanne.) *L. P.*